

L'enquête de terrain que nous avons menée au Togo au second semestre 2021 auprès de vingt trois professionnels de l'audiovisuel révèle le fossé immense qui s'est creusé entre les deux côtés du Sahara, son nord étant lui-même incommensurablement moins structuré et important que de l'autre côté de la Méditerranée. Le premier élément saillant qui en ressort est qu'il n'existe aucun ensemble organisé ni grande entreprise autour des productions/distribution/exploitation/industries techniques, même en esquisse, et de la sorte, pour tous ceux exercent une fonction liée à l'audiovisuel, de très grandes difficultés matérielles pèsent au quotidien, à commencer par celle de, simplement, vivre de leur activité. La notion d'indemnité de chômage étant inconnue, et encore moins celle très favorable d'intermittent du spectacle telle que pratiquée en France, seule une infime minorité parvient à bénéficier d'un revenu issu de leur activité en ce secteur suffisant pour subsister, et absolument aucun n'exerce qu'un seul métier. La majorité tirant son revenu principal d'une activité totalement différente, extérieure à l'audiovisuel, cette situation induit de nombreuses implications pratiques pour tous ces professionnels, à commencer par des difficultés quotidiennes qui obèrent leur activité, mais également pour la filière par empêchement de se perfectionner et maîtriser les métiers par absence de pratique régulière et développée. Elle en a impliqué également dans l'enquête elle-même, à commencer par certaines questions qui se trouvaient sans objet, et conséquemment dans son traitement, une lecture comparative avec d'autres pays économiquement et cinématographiquement plus développés ne pouvant être menée qu'avec de grandes précautions méthodologiques et de contextualisation.